Les victimes de violences sexuelles
Impératifs médico-légaux

Dr Annie Jacquet

Olympe de Gouges Bretonneau

Collège Gynécologie GVL

Le secret professionnel
L'obligation de signaler

Collège Gynécologie CVL

Le secret professionnel

Art. 226-13 du code pénal

Art. 4 code de déontologie médicale

Art. L 1110-4 code de santé publique

La révélation d'un secret est sanctionnée

Collège Gynécologie CVL

Dérogation au secret professionnel Art. 226.14 du code pénal

La loi impose ou autorise la révélation d'un secret si on informe les autorités administratives, médicales ou judiciaires de sévices ou privations

- sur un mineur ou personne incapable de se protéger
- sur une personne majeure avec l'accord de celle-ci
- si une personne est dangereuse pour autrui

Collège Gynécologie CVL

Obligation de signaler

art.434.3 du code pénal

art.43 du code de déontologie médicale

art. 44 du code de déontologie médicale:

Lorsqu'un médecin discerne qu'une personne après de laquelle il est appelé est victime de sévices ou privation, il doit mettre en œuvre les moyens les plus adéquats pour la protéger, ***en faisant preuve de prudence et de circonspection***...il doit s'il s'agit d'un mineur ou d'une personne incapable de se protéger, ***sauf circonstances particulières qu'il apprécie en conscience***, alerter les autorités....

Collège Gynécologie CVL

Non assistance à personne en danger

art. 223.6 code pénal

sera punie toute personne qui s'abstient volontairement de porter secours à une personne en danger soit par action personnelle soit en provoquant des secours….

Collège Gynécologie CVL

- Le secret professionnel n'est pas un obstacle au signalement
- Le professionnel n'encourt pas de sanction si le signalement est conforme
- Il doit mettre en œuvre les moyens les plus adéquats et faire preuve de prudence et circonspection

Collège Gynécologie CVL

L’examen médico-légal

Collège Gynécologie CVL

Réquisition judiciaire

Sans réquisition à la demande

- d’une victime majeure
- du représentant légal d’un mineur ou d’une personne incapable

Collège Gynécologie CVL

Arbre décisionnel face à une victime d'agression sexuelle

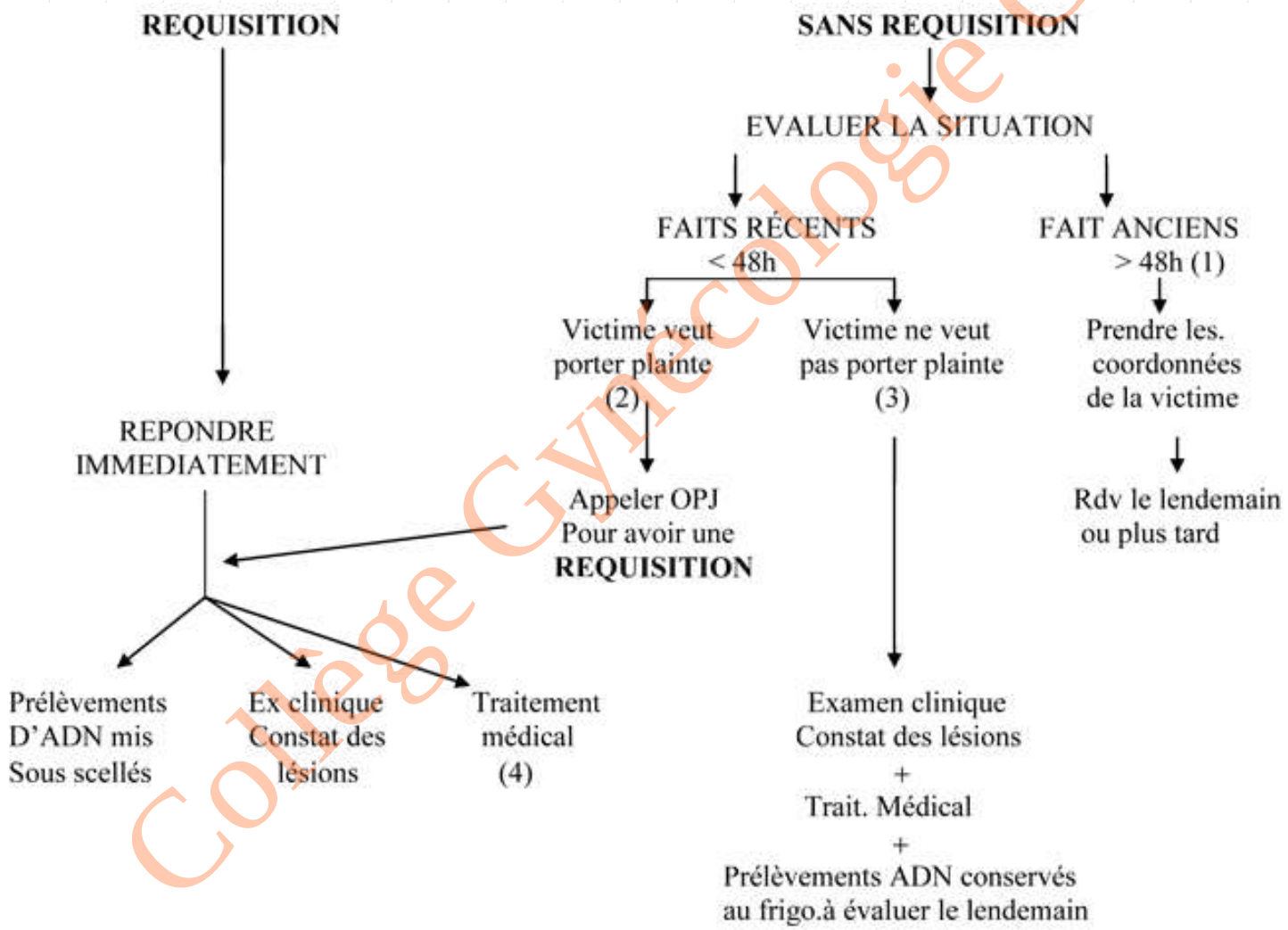

Collège Gynécologie CVL

Les éléments de l'interrogatoire

Collège Gynécologie CVL

On précise les antécédents:

médicaux

chirurgicaux

Attention au secret professionnel

Évaluer les capacités de défense

Collège Gynécologie CVL

Les faits

Date, heure, lieu

Nombre d'agresseurs

Circonstances, chronologie des faits

Menace verbale ou avec arme

Maintien: liens aux chevilles, aux poignets
à la gorge, strangulation

Violences associées: coups, blessures,
objets ou armes utilisées
siège des coups

Collège Gynécologie CVL

La victime s'est-elle défendue, comment?

Chute

Intoxication associée: volontaire ou non

alcool

drogue

médicaments

Collège Gynécologie CVL

Sur le plan gynécologique

Les antécédents:

Personne réglée ou non, DDR

Antécédents de rapports sexuels ou non

Antécédents de sodomie

Utilisation de tampons vaginaux

Contraception

Grossesses et accouchements

College Gynécologie CVL

Les faits :

Attouchements, caresses…

Tentative de pénétration anale, vaginale,buccale

Pénétration anale, vaginale, buccale

Éjaculation, siège de l'éjaculation

Douleurs ressenties

Pertes de sang

College Gynécologie CVL

On précise en outre:

. dernier rapport avant l'agression

. rapport depuis l'agression

. toilette depuis l'agression

. défécation depuis l'agression

. douleurs, saignements

Collège Gynécologie CVL

L'examen général de la victime

- Taille, poids, état général
- Capacités physiques et psychologiques de défense
- Apprécier les signes d'intoxication: ébriété, somnolence, confusion…
- Troubles du comportement: agitation, sidération, angoisse, abattement

Collège Gynécologie CVL

Décrire les traces de violences corporelles

Plaies, ecchymoses, hématomes, traces de liens, morsures

Préciser: coloration, situation, forme, taille, douleur..

Photographies, calques

Collège Gynécologie CVL

Rechercher plus particulièrement:

→ traces de maintien :

. liens aux chevilles aux poignets

. tentative de strangulation et/ou maintien à la gorge

. face interne des cuisses

Collège Gynécologie CVL

→ des traces de lutte et de défense:
dos des mains, bord cubital des avant-bras

→ des traces de chute et de frottement:
occiput, dos, fesses, coudes

Faire des radiographies éventuelles

Collège Gynécologie CVL

L'examen gynécologique

Victime détendue, coopèrente

Position gynécologique

grenouille chez l'enfant

Collège Gynécologie CVL

Examen de la face interne des cuisses, des genoux: griffures, ecchymoses, rougeurs, =lutte pour écarter les cuisses

Examen du périnée, petites lèvres, grandes lèvres: rougeur, ecchymoses, pétéchies,sang

Collège Gynécologie CVL

Examen de l’hymen

Collège Gynécologie CVL

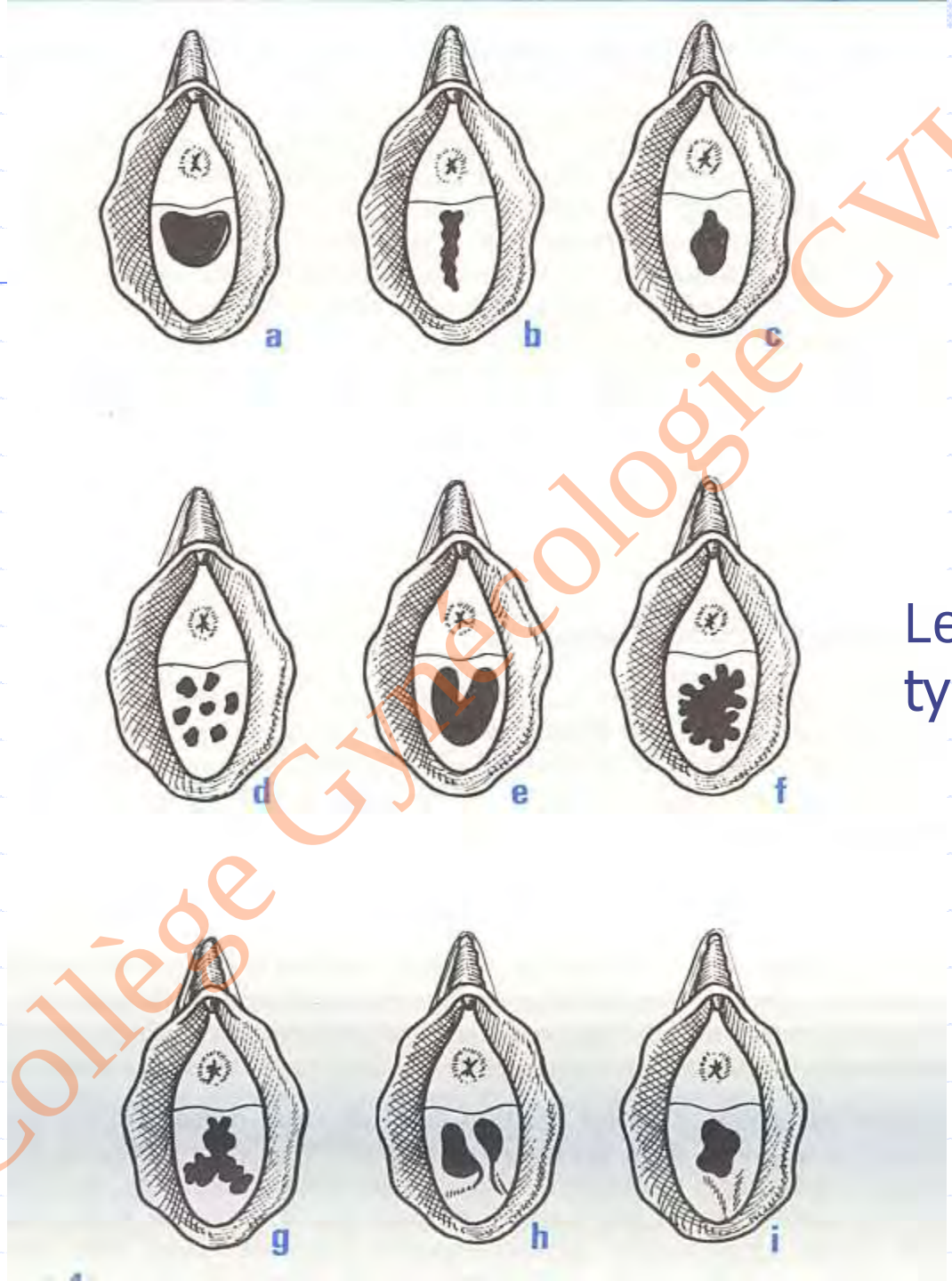

Les différents types d'hymen

Collège Gynécologie CVL

Collège Gynécologie CVL

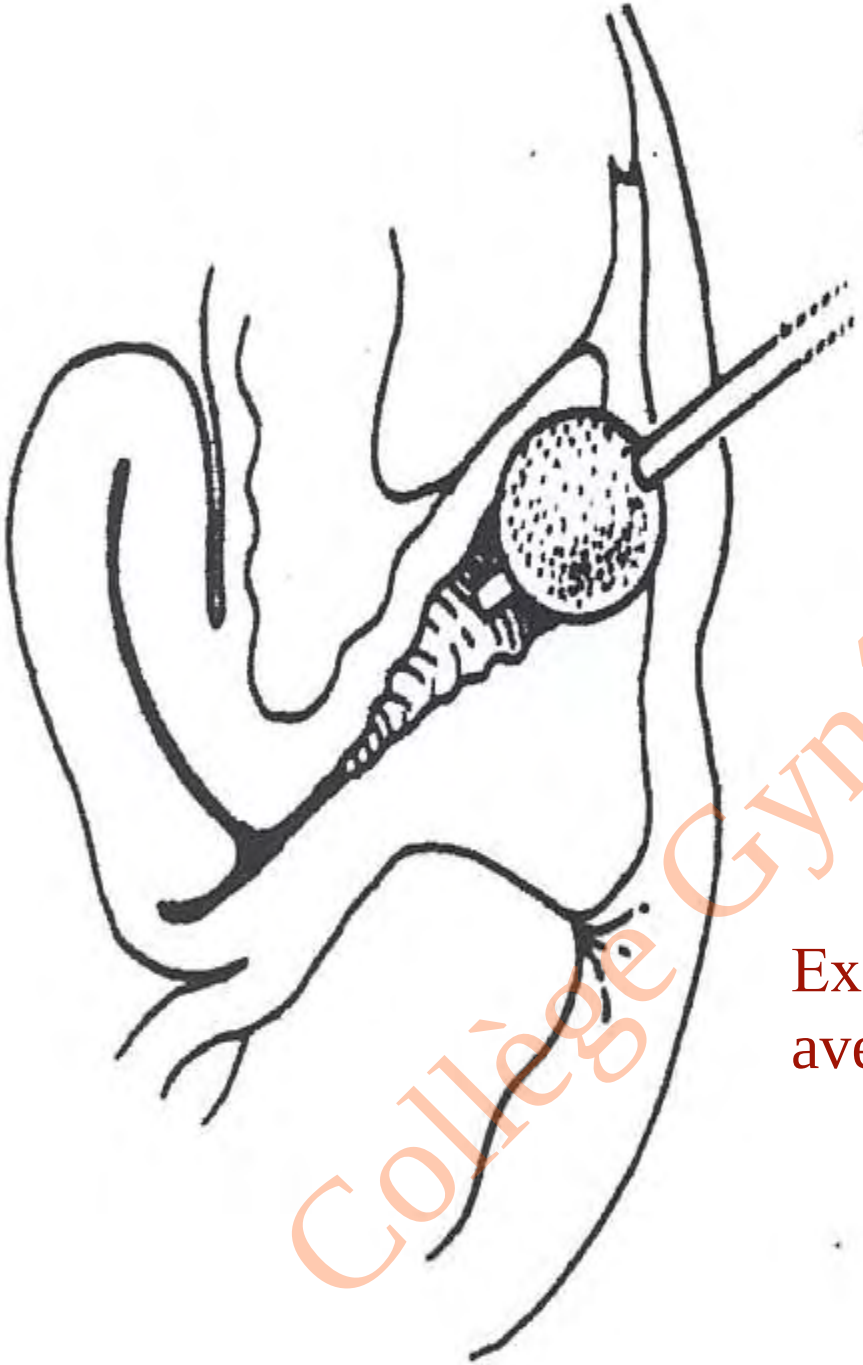

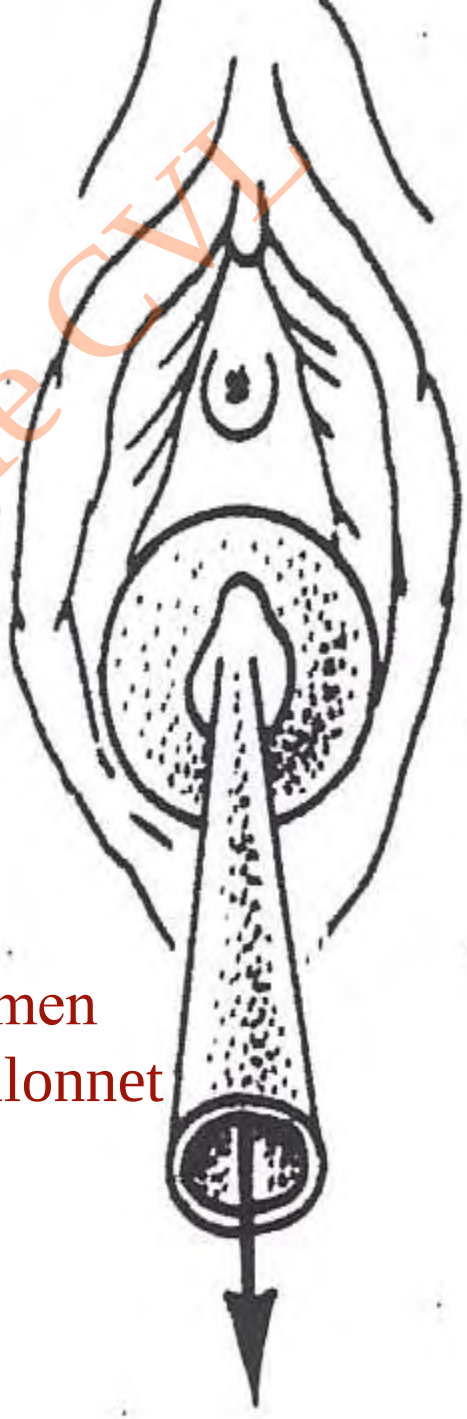

Examen de l'hymen
avec sonde à ballonnet

Collège Gynécologie CVL

On peut aussi:

- demander des efforts de poussée, ce qui ouvre le vagin et découvre l'hymen
- déplisser l'hymen avec un écouvillon
- on peut utiliser un colposcope ou une loupe
- il faut une patiente détendue, sinon l'examen de l'hymen est impossible →

College Gynécologie CVL

Examen de l'hymen

Chez la petite fille ne pas confondre petites lèvres et hymen

Collège Gynécologie CVL

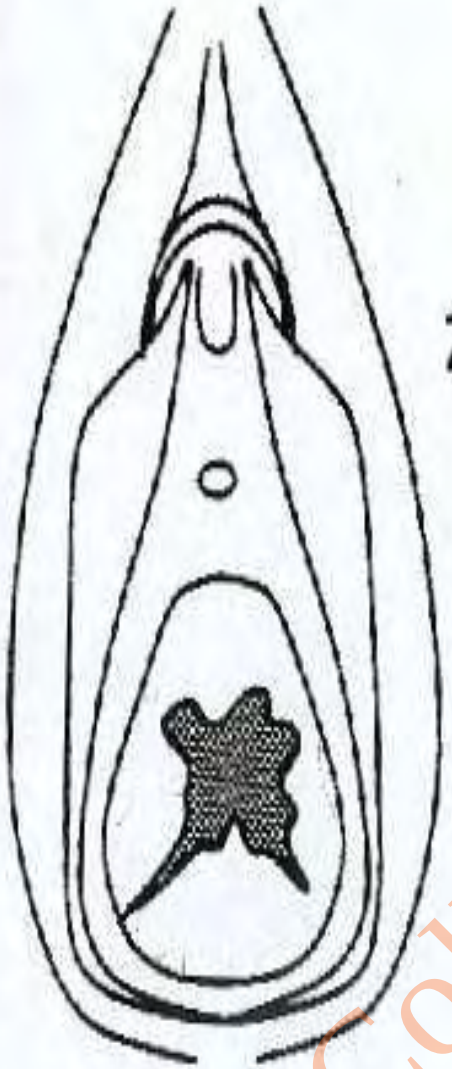

Zone de prédilection des déchirures médico-légales:

A gauche: aprés défloration, déchirure compléte à 7 h.

A droite: déchirure incompléte à 5 h.

Collège Gynécologie CVL

Les déchirures partielles ou incomplètes de l'hymen:

- Secondaires à une pénétration sexuelle avec un sexe masculin sur un hymen tolérant
- ou pénétration digitale (cf cas suivant)

Collège Gynécologie CVL

On précise les déchirures éventuelles:

-siège

-récentes ou anciennes

-complètes ou incomplètes

-pétéchies, ecchymoses, rougeurs

Taille de l'orifice hymenéal chez l'enfant

Examen de la région sous urétrale

Collège Gynécologie CVL

Toucher vaginal: possible ou non

à 1 ou 2 doigts

Examen au spéculum: possible ou non

spéculum de vierge

lésions du col, du vagin

Collège Gynécologie CVL

Examen de l'anus:

-plis radiés respectés ou non

-fissure anale

-hématomes, ecchymoses, plaies

-douleur au TR

-tonus du sphincter anal

-anuscopie rectoscopie

Examen du scrotum de la verge chez l'homme

Examen de la cavité buccale

Collège Gynecologie CVL

Les prélèvements à visée criminologique

Collège Gynécologie CVL

Pour l'identification génétique de l'agresseur

Si les faits sont récents

Prélèvements mis sous scellés: une réquisition est nécessaire

Identifier les prélèvements:

- nom, prénom de la victime
- date, heure
- siège du prélèvement

College Gynécologie CVL

Quels prélèvements?

<u>On recherche de l'ADN de l'agresseur</u>

La recherche de spermatozoïdes:

- siège: vagin, endocol, vulve, abdomen, bouche (sous la langue, dr les incisives)
- multiplier les prélèvements sur 1 même site
- Écouvillons secs stériles dans les cavités humides
- Écouvillons ou compresses stériles humidifiés au sérum physiologique sur la peau

Collège Gynécologie CVL

Délais pour réaliser la recherche de spermatozoïde:

- anus 1j, vagin: 3 à 4 jours
- endocol: 5 à 7 jours
- bouche: 1 jours
- peau: 1 jour

Préciser si toilette préalable

Conservation 48 h au frigo puis congélation à –20°C

Collège Gynécologie CVL

Les autres prélèvements à la recherche d'ADN:

La salive et la sueur déposées sur la poitrine, au niveau du cou, etc..

Cellules déposées sur les zones de maintien

→ écouvillons ou compresses stériles humidifiées 48 h au frigo puis congélation

Poils et cheveux sur la peau, les vêtements

→ enveloppe papier kraft à T° ambiante

Collège Gynécologie CVL

Les cellules sous les ongles de la victime:

→ Racler avec un bâtonnet ou couper les ongles

→Flacons stériles, secs, séparer main Dte et Gche

→T° ambiante

Collège Gynécologie CVL

Les vêtements tachés:

→ enveloppe papier kraft

→ T° ambiante

Les préservatifs:

→ noués avec un fil et mis dans un flacon stérile

Sang de la victime: 2 tubes sur EDTA pour confrontation avec ADN de l'agresseur

→ 48h au frigo puis congélation

Collège Gynécologie CVL

Rechercher une intoxication chez la victime

- **sang** pour alcoolémie, stupéfiants, médicaments
- **urine** pour stupéfiants et médicaments
- liquide de vomissement

Collège Gynécologie CVL

Le traitement médical

Collège Gynécologie CVL

Accident d 'exposition sexuelle quantification des risques

	VIH	VHC	VHB personne exposée non vaccinée	
piqûre aiguille creuse	0.3%	3%	30%	
échange seringue	0.67%		++++	++++
<u>rapport anal</u>				
- insertif	0.01-0.18%*	0 ou ?	+++	
- réceptif	0.3-3%*		0 ou ?	+++
<u>rapport vaginal</u>				
- insertif	0.03-0.09%*	0 ou ?	+++	
- réceptif	0.05-0.15%*	0 ou ?	+++	
<u>rapport oral</u>	non quantifié	0	?	

Collège Gynécologie CVL

Accident d 'exposition sexuelle
Délai exposition - traitement

- L 'efficacité des antirétroviraux pour le VIH et des immunoglobulines spécifique pour le VHB est d 'autant plus grande que le traitement est précoce

  – VIH : souhaitable < 4h (analogie AES Prof.)
  acceptable : < 48h

  - VHB: souhaitable < 12h
  acceptable < 48h (immunoglobulines)

Collège Gynécologie CVL

… en pratique,

2. les circonstances qui devront conduire à proposer une traitement anti-rétroviral après exposition sexuelle sont :
   - quand le partenaire source est sûrement infecté par le VIH, quelle que soit la nature de l'exposition
   - quand la sérologie VIH du sujet source n'est pas connue, après exposition sexuelle à risque (relation anale), ou après rapport anal ou vaginal avec un sujet toxicomane IV, ou ayant des pratiques sexuelles homosexuelles ou bisexuelles, ou issue d'une zone de haute endémie VIH
   - ***Les situations d'agressions sexuelles***, femmes ou hommes (prisons).

Collège Gynécologie CVL

Accident d ’exposition sexuelle
Prescription d’une prophylaxie VIH

- Trithérapie anti-rétrovirale : KIT 96h

  <u>trithérapie avec inhibiteur de protéase</u>

  – **COMBIVIR** cp 300mg : 1- 0- 1
    - pas de condition de prise
  – **KALETRA** cp 200/50 mg : 2 - 0 - 2

- adaptation posologie chez l’enfant
- prévenir les effets secondaires, informer
- programmer la surveillance de la tolérance/ efficacité, suivi par médecin référent

Collège Gynécologie CVL

Accident d ’exposition sexuelle
Prescription d’une prophylaxie VHB

- chez le patient exposé non vacciné = séro-vaccination
  - **IMMUNOGLOBULINES SPECIFIQUES** IM
    500 UI / 5 ml (adulte /enfant)
    100 ui / 1 ml (nouveau-né)
  - **VACCIN HEPATITE B** : J0, M1, M6-12

Collège Gynécologie CVL

Accident d ’exposition sexuelle
Prescription d’une prophylaxie VHC

Aucune prophylaxie n’est validée

surveillance

dépistage précoce

si anomalie : adresser dans un service spécialisé

Collège Gynécologie CVL

Accident d ’exposition sexuelle surveillance hépatites B et C

M1- M3 - M6

dans tous les cas : ALAT

hépatite B : Ag HBs, Ac antiHBc, Ac antiHBs

hépatite C : Elisa VHC

si anomalies : adresser à un service spécialisé

Collège Gynécologie CVL

Accident d ’exposition sexuelle
Surveillance VIH

M1 - M4

(M1- M3 - M6)

reconsulter si symptomatologie compatible avec primo-infection

Elisa VIH ++++

Ag P24

(M1 ou lors d ’une reconsultation)

Collège Gynécologie CVL

Traitement médical

<u>Le risque de grossesse:</u>

β HCG le jour et 3 semaines plus tard

contraception du lendemain

Collège Gynécologie CVL

Traitement médical

Risque de MST

La syphilis: pas de traitement préventif

TPHA VDRL le jour et 1 mois après

Gonocoque clamydiae:

Azithromycine

Macrolide 7 j

Collège Gynécologie CVL

Et surtout prise en charge pluridisciplinaire

- médicale
- médico-légale
- sociale
- psychologique

Collège Gynécologie CVL

Le rôle du médecin

Symptômes:

- manifestations psychologiques
- aggravation d'une pathologie chronique
- troubles somatiques

Lésions traumatiques

Nécessité d'une relation de confiance

Dossier obstétrical

Collège Gynécologie CVL

Le centre d'accueil des victimes d'agressions sexuelles

- 100 à 120 victimes par an
- 50% femmes > à 15 ans
- 40% > à 18 ans
- 20% > à 30 ans

- 78% sur réquisition
- 15% la nuit

Prise en charge multidisciplinaire

Collège Gynécologie CVL

Consultations des femmes aux UMJ Hôtel Dieu

- 8% pour violences conjugales
- 98% sur réquisition

652 Homicides de femmes de + de 15 ans (IML de Paris 2001)

- mari dans 31%, partenaire 20%
- viol dans 7% des cas

Enquête nationale violences envers les F. en Fr(2000):

- 10% ensemble des femmes
- 4,3% insultes
- 24 % pressions psychologiques
- 2,5% violences physiques
- 0,9% viols ou pratiques sexuelles imposées

College Gynécologie CVL